

Lille, le 4 mai 2019

Nous venons d'apprendre la décision du Procureur de la République de Dunkerque de mettre sous contrôle judiciaire pour agression sexuelle le père Raymond Mbélé, prêtre du diocèse d'Owando (Congo), administrateur depuis 2015 de la paroisse Saint-Winoc Saint Folquin de l'Houtland (communes de Bambecque, Esquelbecq, Herzeele, Ledringhem, Wormhout, Wylder et Zegerscappel).

Je tiens en premier lieu à exprimer ma compassion à l'égard de la plaignante et de ses proches. Je regrette infiniment qu'un prêtre commette des actes qui contredisent les paroles de bienfaisance que son ministère voulait signifier.

A la suite du Conseil diocésain de pastoral qui s'est tenu jeudi 2 mai, avec la participation de 250 personnes, je redis avec fermeté ma volonté de lutter contre toute forme d'abus dans l'Eglise. Conformément à notre pratique diocésaine, en attente du procès à venir et de sanctions canoniques ultérieures, je suspends le père Raymond Mbélé de ses fonctions d'administrateur et de l'exercice du ministère sacerdotal.

La paroisse est administrée provisoirement par le père Thomas Vercoutre, doyen des Moulins de Flandre.

Les faits doivent maintenant être examinés au cours d'une enquête judiciaire durant laquelle je n'ai pas à m'exprimer publiquement.

**† Laurent Ulrich**  
Archevêque de Lille